

Le sac de Rome de 1527 et la tombe de S. Pierre d'après deux notaires contemporains

par JOSÉ RUYSSCHAERT

À la fin du siècle dernier, J. Mayerhofer retrouvait aux Archives de Spire, dans le registre des revenus d'une prébende de la cathédrale de cette ville, le texte de deux lettres envoyées de Rome, en 1527, à Anton Schnepff, titulaire de la dite prébende, qui avait pris soin d'en recopier le texte au milieu de ses comptes¹. L'une de ces missives, écrite le 17 juin 1527, par Theodoricus Vafer, alias Dietrich Gescheid, scriptor brevium apostolicarum, contenait une notice qui aurait dû, d'après Mayerhofer, retenir l'attention des archéologues romains. Décrivant les déprédations de la soldatesque de Charles-Quint, entrée à Rome le 6 mai précédent, Vafer narrait, en effet, ce qui suit: „... milites ... prophanarunt omnia templa et homines supra aram divi Petri interfecerunt, urnam sive tumbam in qua requiescebant ossa S. Petri et Pauli effregerunt et ipsas reliquias prophanarunt. Calices et ornamenta ad rem divinam dedicata rapuerunt ex omnibus templis, sacellis et monasteriis totius urbis ...“ La notice saillante, inédite jusque-là, comme le texte lui-même, concernait les ossements de l'Apôtre Pierre ou plutôt des Apôtres Pierre et Paul, mêlés, comme beaucoup le croyaient alors, dans la tombe vaticane². Ils auraient été profanés et dispersés par les soldats. Mayerhofer se contentait de signaler le fait.

Il ne fallut pas un an pour que les archéologues romains, en l'occurrence le P. H. Grisar, donnent leur avis, mais ce fut pour nier sans recours la valeur historique de la notice³. Le docte historien jésuite voit dans la missive du curial allemand une exagération due à l'impression encore toute vive du sac de Rome. L'exagération lui paraît si manifeste qu'elle lui suffit comme preuve principale de son opinion. A titre de confirmation, il ajoute que pareil témoignage est unique dans les

¹ J. Mayerhofer, *Zwei Briefe aus Rom aus dem Jahre 1527*, dans *Historisches Jahrbuch*, t. 12 (1891), p. 747—756.

² Cfr E. Kirschbaum, *Die Gräber der Apostelfürsten*, Frankfurt am Main 1957, p. 211—216; Id. trad. franç.: *Les fouilles de Saint-Pierre de Rome*, Paris 1960, pp. 214—220.

³ H. Grisar, *Le tombe apostoliche di Roma*, dans *Studi e documenti di storia e diritto*, t. 13 (1892), p. 345, n. 40; rééd. dans Id., *Analecta Romana*, t. 1, Roma 1899, p. 281, n. 2.

récits du pillage que l'on conserve. S'il y eut profanation de la tombe par les lansquenets, elle n'a pu, à son avis, qu'atteindre les parties extérieures de la tombe et du sarcophage. Rien que cette façon de parler, on le verra de suite, montre que la position nettement négative prise par Grisar s'appuyait avant tout sur des idées préconçues.

Pareil jugement, aussi autorisé que sommaire, fut avalisé, quelque dix ans plus tard, par R. Lanciani. Le savant archéologue reprend l'argument du silence des autres sources relatives au sac de Rome. Il y ajoute une autre preuve qui ne fait sans doute qu'expliciter ce que pensait, sans le dire, Grisar. On le sait, avant les fouilles récemment effectuées sous la basilique, et sous l'influence du *Liber Pontificalis*, on imaginait que le corps de l'Apôtre était enfermé dans un sarcophage, décoré lui-même d'une croix d'or apposée par l'empereur Constantin. Partant de cette idée, Lanciani note d'abord qu'en 1594, le pape Clément VIII eut l'occasion — racontait-on — de voir, lors de travaux effectués autour de l'autel papal, la fameuse croix d'or, à travers une fissure de la maçonnerie. De cette constatation Lanciani déduit son nouvel argument: si la croix subsistait encore après 1527, c'est bien la preuve que les soldats de Charles-Quint n'avaient pas touché au sarcophage; s'il en avait été autrement, ils auraient, à coup sûr, en bons pillards, emporté la précieuse croix⁴.

Cinq ans se passent. Dans son *Histoire des Papes*, Ludwig von Pastor fait, à son tour, sienne, sans la revoir personnellement, la position des Grisar et des Lanciani. Pour lui aussi, Vafer a exagéré, et cela se comprend d'ailleurs dans le climat d'excitation qui devait régner à l'époque⁵. Désormais, un sort définitif est fait au témoignage de Dietrich Gescheid. Il est tellement décrié que même M. Carcopino, si sensible pourtant à ce qui, au cours de l'histoire, pourrait expliquer la disparition des reliques apostoliques, n'a pas cru devoir faire figurer les lansquenets de Charles-Quint dans la fresque trop vivante qu'il a brossée des vicissitudes de la tombe vaticane⁶.

Et pourtant? Le dossier est-il bien clos? Pourquoi Theodoricus Vafer aurait-il exagéré uniquement sur ce point, alors que le reste de sa narration rejoint les autres sources? Il écrit plus d'un mois après l'entrée des troupes dans Rome et il serait encore sur le coup de l'émotion déformante? Cela paraît au moins sujet à caution. Le témoignage de Vafer serait unique, nous disent Grisar et Lanciani. Même en admettant ce fait, on hésitera à bâtir une conclusion définitive sur une argumentation *ex silentio*. Les violations de tombes et de reliquaires

⁴ R. Lanciani, *Storia degli scavi di Roma*, t. 1, Roma 1902, p. 238; à la ligne 14, il faut corriger „1528“ en „1527“; et „ossa S. Petri“ en „ossa S. Petri et Pauli“; v. aussi t. 4, 1912, p. 183.

⁵ L. v. Pastor, *Geschichte der Päpste*, t. 4, 2, Freiburg i. Br. 1907, p. 279 et 281 et n. 1; Id., *Storia dei Papi*, t. 4, 2, Roma 1912, p. 264 et n. 2.

⁶ J. Carcopino, *Études d'histoire chrétienne*, Paris 1953; Id., *De Pythagore aux Apôtres*, Paris 1956.

perpétrées dans l'espoir d'emporter des objets précieux sont largement attestées durant ces pénibles journées. Pourquoi la tombe de Pierre aurait-elle arrêté les soldats déchaînés? Par ailleurs, le *scriptor brevium* allemand n'est quand même pas un témoin quelconque. Lanciani a réussi à nous documenter sur celui que Grisar appelle simplement „un tal Teodorico Vafer“. Il n'est pas dépourvu d'importance dans la curie, où il séjourne depuis 1518; il y occupe une fonction notariale et il y jouit d'une discrète fortune. Pour écarter ce témoignage on aimerait trouver sous les plumes de Grisar et de Lanciani quelque argument valable. Le seul qui s'y trouve, implicitement dans le cas du premier, explicitement chez le second, est l'idée qu'ils se font de la tombe de S. Pierre. Or, les fouilles récentes ont montré le caractère complètement légendaire du soi-disant sarcophage; elles ont même suggéré de placer la croix d'or de Constantin dans la partie supérieure de la *nicchia dei palli*⁷. La confrontation entre les textes et les données archéologiques a pu seulement être faite par les récents fouilleurs. Cela excuse et justifie la position d'un Grisar ou d'un Lanciani; malheureusement, cela enlève aussi tout poids à leur argumentation et invite à un nouvel examen.

Celui-ci est d'autant plus légitime qu'un autre texte — laissé de côté jusqu'ici — nous y mène formellement. En 1927, M. R. Sassi publiait un nouveau témoignage sur le sac de Rome. Il s'agit d'une note de chronique insérée dans le *Libro delle Riformanze* de la ville de Fabriano par le chancelier communal de l'époque, ser Luca di Domenico Tomassini da Ripatransone⁸. Cette note est glissée entre les délibérations des 5 et 9 mai 1527. Même si l'on admet que le chancelier ne transcrivait pas immédiatement les textes officiels de la commune, il reste — comme l'indique R. Sassi — que son témoignage est de peu postérieur aux événements et qu'il reflète ce qui se disait communément à Fabriano, à l'époque. Doit-on croire que les gens du lieu aient été particulièrement portés, eux aussi, à l'exagération? Toujours est-il que pour le point que nous occupé, les „on dit“ de Fabriano coïncident avec ce qu'écrivait quelques semaines plus tard Vafer à son ami de Spire. Lisons plutôt les lignes qui nous intéressent: „... At nec in

⁷ J. Ruysschaert, *Réflexions sur les fouilles vaticanes, le rapport officiel et la critique*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 49 (1954), p. 51—56; rééd.: Id., *Réflexions sur les fouilles vaticanes ...*, Louvain, aux bureaux de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1954, p. 107—112. Cette étude semble avoir échappé à R. Egger, *Das Goldkreuz am Grabe Petri*, dans *Anzeiger der philologisch-historischen Klasse der österreichischen Akademie der Wissenschaft* de Vienne, t. 96 (1959; éd. 1960), p. 188, n. 39, qui aurait pu entre autres renvoyer à nos p. 55—56.

⁸ R. Sassi, *Il sacco di Roma del 1527 negli Atti d'un notaio contemporaneo*, dans les *Atti e memorie d. R. Deputazione di storia patria per le Marche*, 4^e s., t. 4 (1927), p. 299—300.

templis, in aris suis tutae fuerunt reliquiae sanctorum illorum patrum quorum sudoribus ac sanguine ecclesiae christianae fundamenta excitata erant. Et ut taceam aliorum ludibria et irrisiones lachrymis sane digna, hoc nunquam tacebo ossa ipsa gloriosissima principis apostolorum e loculis suis eruta et per humum dissipata . . .“

Complètement indépendant du premier, le texte de Fabriano est plus proche de l'événement; il date même des premiers jours du sac; il possède, en outre, un caractère collectif plus marqué. Sans doute, d'autres notices occasionnelles analogues restent à découvrir, éditées ou inédites. Mais dès maintenant, semble-t-il, en l'absence de toute argumentation négative valable, ces deux textes doivent être versés au dossier pétrinien, sans que l'on puisse établir leur caractère historique, ni déterminer leur signification précise. Notre propos est simplement de montrer leur intérêt. S'il fallait admettre la réalité de la violation de la tombe pétrinienne au XVI^e s., que faudrait-il entendre par là? Il semble peu probable qu'il puisse s'agir du dépôt ossuaire trouvé sous les fondations de la *nicchia dei palli*, ou plus exactement, sous ce qui reste du petit monument à niches du II^e s. retrouvé, lors des dernières fouilles, substantiellement intact dans cette *nicchia* et appelé souvent improprement le „trophée de Gaius“⁹. En fait, ces ossements étaient pratiquement inaccessibles pour les déprédateurs. Et même si ces derniers atteignirent cette zone, il est peu vraisemblable qu'ils aient été attirés par ces quelques os perdus dans la terre sans la protection du reliquaire précieux qui les intéressait avant tout. Que faut-il entendre alors par l'*urna sive tumba* du curial allemand ou par les *loculi* du texte de Fabriano? Serait-ce un reliquaire conservé dans la *nicchia dei palli* ou au voisinage de celle-ci et pris, à tort ou à raison, comme celui contenant les ossements de l'Apôtre ou des deux Apôtres? On retrouverait peut-être alors le reliquaire des deux Apôtres que G. Grimaldi énumère parmi ceux disparus en 1527¹⁰. S'agit-il plutôt

⁹ P. Künzle, *Bemerkungen zum Lob auf sankt Peter und sankt Paul von Prudentius* (*Peristeph.* XII), dans *Rivista di storia della chiesa in Italia*, t. 11 (1957), p. 369, dans une note additionnelle intitulée *Tropaeum oder tropaea Petri*, montre bien que l'expression, employée par Eusèbe au pluriel, doit s'entendre des ossements et non du monument. Auparavant J. Carcopino, *Études d'histoire chrétienne*, Paris 1953, p. 252—258, et Christine Mohrmann, *A propos de deux mots controversés de la latinité chrétienne tropaeum-nomen*, dans *Vigiliae christianae*, t. 8 (1954), p. 154—167, étaient arrivés à la même conclusion. Peut-on espérer que les archéologues se fieront, pour une fois, aux philologues, et cesseront d'appeler le monument funéraire pétrinien „trophée“, par une assimilation induite au trophée militaire romain, qui vide, notons-le, le terme de son enrichissement chrétien?

¹⁰ E. Müntz, *Recherches sur l'œuvre archéologique de Jacques Grimaldi*, dans *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, t. 1, Paris 1877, p. 265. On notera que, p. 266,

de la cassette de marbre insérée, à l'époque de Constantin, dans un des murets du petit monument à niches, qu'effectivement les derniers fouilleurs ont retrouvée presque complètement vide? ¹¹ Ces questions restent sans réponses dans l'état actuel de nos connaissances, mais pourquoi serait-il exclu que d'autres textes viennent un jour nous éclairer davantage? ¹²

Grimaldi énumère également parmi les objets disparus de St-Pierre, lors du sac: „Crucem magnam piissimi Constantini Augusti auream et argenteam.“ R. Egger, art. cit., ne signale pas ce texte qui pourrait se rapporter à la croix d'or dont il a été question plus haut, à moins qu'il ne s'agisse de celle dont fait mention Sebastian Franck, dans le texte que nous reproduisons dans notre dernière note.

¹¹ L'emplacement de cette cassette de marbre est indiqué par la lettre c, dans B. Appolonj Ghetti ..., *Esplorazioni sotto la Confessione di San Pietro in Vaticano*, t. 1, Città del Vaticano 1951, fig. 91 (reproduite par J. Ruyschaert, *Recherches et études autor de la Confession de la Basilique Vaticane*, 1940—1958, dans *Triplice omaggio a Sua Santità Pio XII*, t. 2, Città del Vaticano 1958, fig. 8). L'emplacement du dépôt ossuaire trouvé sous les fondations de la *nicchia* est marqué par la lettre π dans A. Prandi, *La zona archeologica della Confessione Vaticana. I monumenti del II secolo*, Città del Vaticano 1957, fig. 85 (reproduite *ibid.*, fig. 9).

¹² Le témoignage de Sebastian Franck (1499—1542) dans sa *Chronica* (éd. 1551, f. CCXL), cité par F. Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, t. 8, Stuttgart 1881, p. 584 (trad. ital.: t. 4, Roma 1901, p. 730 et 752), n'a pas été pris en considération par les auteurs mentionnés; il ne peut pas constituer, à lui seul, une preuve de la violation de la tombe, bien qu'il puisse se comprendre dans ce sens. Le voici: „...Das creutz an der guldin porten S. Peters münster ward abgeschlagen; der gleichen in S. Peters grab gelt gesucht ...“ E. Rodocanachi, *La première Renaissance. Rome au temps de Jules II et de Léon X*, Paris 1912, p. 453, donne un texte apparemment plus décisif, extrait d'une plaquette allemande du XVI^e s., anonyme, consacrée au sac de Rome; de cette plaquette est fournie seulement une traduction française, sans aucune indication du titre original allemand ni de la bibliothèque où elle existe. Voici le passage qui nous intéresse: „...Les soldats ont enlevé la croix de saint Pierre et fouillé sa tombe, comptant trouver de la monnaie...“ Mais en comparant le chapitre de la *Chronica* consacré au sac de Rome et la traduction de Rodocanachi, on s'aperçoit que la plaquette du XVI^e s. n'est autre qu'une réédition des pages ou Franck traite du sac et que la traduction française est fantaisiste.